

Parole aux associations

Vivre à Clansayes

Concert du 15 août



Le 15 août le quatuor CAVATINE présent chaque année à Clansayes depuis sa création en 2010, a une fois de plus offert un merveilleux concert. Autour de Mozart, Bartók, Beethoven ils ont fait passer au public, parmi lequel on notait la présence de Fabien Limonta en charge de la culture de la Drôme, deux heures délicieuses. Quel bonheur d'écouter cette exécution parfaite et de voir cette complicité qui unit les quatre musiciens.

Comédie du 25 septembre



Le vendredi 25 septembre, magnifique comédie satirique du célèbre écrivain français Marcel Aymé remarquablement jouée par 13 comédiens chevronnés des Compagnons de la Pierre Blanche. Décors et costumes restituent l'ambiance de l'après-Guerre où grands bourgeois et canailles se mêlent et s'affrontent avec violence, cocasserie, truculence, verve et humour. Une comédie méchamment drôle et drôlement méchante qui en dit plus long sur la nature humaine que bien des grands discours.

Messe du 29 septembre

A la demande de la paroisse, le père Stéphane-Jacques Ruchon curé de la cathédrale de St Paul a



célébré la messe de l'Archange Michel le mardi 29 septembre dans l'église de Clansayes. Les chants étaient dirigés par Maurice Brun, accompagné par Mme Messié à l'harmonium. Un verre de l'amitié, préparé par la paroisse, a réuni les participants sur le parvis au soleil couchant.

Dynamic Gym

Téléthon



Cette année encore, l'association Dynamic Gym a été à l'origine d'une belle initiative solidaire en organisant son Téléthon. Une quarantaine de personnes ont répondu à son invitation et ont marché durant deux heures sur le beau plateau Clansayais et ont pu déguster ensuite la soupe de courge des filles de la Gym. A noter que la municipalité est partenaire de cette manifestation.



Comité des fêtes

Boules de Noël

Concours de boules, de mölkky, marrons grillés, friandises accompagnées de vin et chocolat chauds. Un après-midi convivial qui s'est terminé tard dans la soirée par un magnifique feu d'artifice qui a marqué l'esprit des participants.

Les Rendez-Vous à venir

Ca Bouge A Clansayes

Jeudi 14 janvier à 18h30 : Assemblée générale

Paysage

Samedi 16 janvier : Assemblée générale



Clansayes Info

Bulletin municipal d'information

décembre 2015 N°65

Le Maire, le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent une bonne année 2016.



Le Mot du Maire

Vous êtes une soixantaine à avoir répondu à notre invitation le 21 décembre.

Cette réunion publique remplaçait la cérémonie des vœux qui tombait cette année le 2 janvier.

Nous avons fait le bilan de l'année 2015 et nous avons présenté nos projets 2016.

Ce fut l'occasion d'échanges intéressants.

J'ai fait un point sur l'intercommunalité.

Expliquer en quelques mots qu'est ce que la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique), le FPIC (Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) et quelles sont les conséquences sur votre vie de tous les jours et le montant de vos impôts, ce n'est pas simple.

Vous pourrez consulter sur notre site les délibérations demandant le vote de la fiscalité en conseil communautaire et le refus par les élus

de Clansayes de toute augmentation du taux des impôts payés par les administrés, pour le compte de la CCDSPP.

Quelques soient les raisons de sa décision, je regrette que madame Mouton ait choisi de démissionner.

Je ne pense pas que le simple changement de Président soit la solution aux problèmes que rencontre notre Communauté de Communes.

Quant à moi, je ne suis pas attaché à un titre ou une indemnité.

En conséquence j'offre à Madame MOUTON ou à celle ou celui qui la remplacera mon expérience et ma disponibilité afin de faire fonctionner au mieux et dans l'intérêt de tous les habitants de notre territoire, notre Communauté de Communes Drome Sud Provence.

Dans notre petit village, nous sommes rattrapés par ce qui s'est passé à Paris, par le résultat des élections, qui bien que régionales n'ont jamais cessé d'être nationales.

Ces événements, ce climat anxieux, font oublier à certains que nous vivons dans un très beau, un très grand pays.

Mais parce que je préfère rester optimiste, je retiendrais de ces dernières semaines les bons moments que nous avons passé avec les « anciens » pendant le repas préparé par le traiteur LATOUR et servi par les conseillers municipaux, ou la distribution des boîtes de chocolats aux personnes plus âgées qui ne peuvent pas se déplacer.

J'espère que vous passerez de très bonnes fêtes de fin d'année, en famille, entre amis, avec ceux qui vous sont chers.

Dans quelques jours nous tournerons la page 2015.

Je vous souhaite une très bonne année 2016

Votre Maire M GARIN

Des Nouvelles de la Mairie

Contact

Téléphone: 04.75.04.70.68

Fax : 04.75.96.70.58

Mail: mairie@clansayes.fr

Site : www.clansayes.fr

La Mairie est ouverte

Le lundi, le mercredi,
le vendredi : 9h à 12h et de
14h à 17h

Le mardi et le jeudi :
de 9h à 12h

Permanences

Maire :

M Maryannick GARIN,
Sur rendez-vous, tous les
jours.

Adjoints :

P. ARMAND, D. BES,
G. BERGES

Tous les vendredis à partir
de 16 h.

Etat-civil

Mariage :

Melle MERCIER-PAOLLELLI
Laëtitia et
M. CALABUIG René
Le 8 Août 2015

Naissances :

Timéo MARTINEZ
Né le 3 juillet 2015

Léane THILL
Née le 7 octobre 2015

Décès :

Mme SIMON Maryvonne
Le 6 juillet 2015

TARIFS 2016

Tarifs de l'eau et de l'assainissement :

Afin de compenser une partie de l'augmentation décidée par le Syndicat des Eaux de Baume/Solérieux, il est décidé de passer le prix du m³ d'eau de 0,95 € à 1,00 €, les autres tarifs restant inchangés.

Le conseil municipal à l'unanimité, vote les nouveaux tarifs comme suit, avec effet au 1^{er} janvier 2016.

Eau abonnement annuel : 76 €
Prix du m³ d'eau : 1 €
Assainissement abont/an : 26 €
Prix du m³ d'eau usée : 0,34 €
Assainis branchement : 2 400 €

Par ailleurs l'Agence de l'eau a modifié le taux de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte applicable à toute facture émise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 soit 0,16 € par m³.

Redev. Poll. Dom. €/m³ : 0,29 €
Redev. Modern. €/m³ : 0,16 €

La redevance annuelle SPANC de 20 € est fixée et perçue par la communauté de communes.

Elle sera intégrée à la facturation émise par le Service Eau et Assainissement de la commune.

Tarifs de la location de l'ERA :

Le conseil décide de ne pas les augmenter.

Ils sont donc reconduits comme suit à compter du 1^{er} janvier 2016 exclusivement pour les habitants et les associations de Clansayes :

Salle haute : 1 jour : 200 €
2 jours : 300 €
Salle basse : 1 jour : 100 €
2 jours : 150 €

Tarifs des concessions au cimetière :

Le conseil décide de ne pas les augmenter.

Ils sont donc reconduits comme suit à compter du 1^{er} janvier 2016

- Pour une concession perpétuelle double : 930 €
- Pour une simple : 465 €
- Pour une concession trentenaire double : 465 €
- Pour une simple : 233 €
- Pour le columbarium la concession unique de 30 ans est de 465 €

CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE



La construction se fait sur la parcelle G190, quartier les Evignols. Le projet consiste en la création d'un centre technique qui comprendra un atelier, des sanitaires, vestiaires et douches pour les employés communaux, d'un rangement, d'un garage et d'un hangar ouvert pour stockage. Il ne recevra pas de public.

LE FORAGE

Nous avons fait réaliser des mesures de contrôle de notre forage situé quartier « la petite plaine ».

Celles-ci donnent des résultats satisfaisants : 20 m³ par heure d'une eau de bonne qualité peuvent être extraits. Nous pourrions dès le début 2016, commencer la procédure de protection du captage.

Un fois la mise en conformité du captage réalisée, nous serions en mesure de lancer les travaux de construction d'un château d'eau de plus de 300 m³ qui alimentera entre 70 et 80 % des habitations de notre commune.



Cependant, le préfet a demandé au Syndicat intercommunal Baume Solérieux qui nous vend l'eau potable, de fusionner avec le Syndicat RAO qui gère l'alimentation de 30 communes du nord Vaucluse et 4 communes de notre intercommunalité.

Par ailleurs en 2020, la communauté de communes DSP aura l'obligation de prendre la compétence de gestion de l'eau potable.

Nous nous posons donc la question : doit-on construire un château d'eau pour Clansayes maintenant ou devons-nous attendre d'être connectés sur le réseau RAO?

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le Maire, le Conseil Municipal et la population avec de nombreux jeunes ont rendu hommage à l'ensemble des morts pour la France pendant et depuis la Grande Guerre.



JOYEUX NOEL

Mesdames ALDEGUER, BARRAS, THILL et la petite Léane ont apporté au nom du Maire et du conseil municipal des boîtes de chocolats chez les personnes âgées de plus de 80 ans.

Personne n'a été oublié, puisque Monsieur GARIN et Sabine se sont également rendus à la maison de retraite.



Toute l'équipe municipale a reçu ce vendredi 18 décembre les aînés, pour le traditionnel repas de Noël.

Au menu cette année : Un apéritif préparé avec soin par les élus, foie gras, velouté de potimarron, ballotin de volaille farcie aux queues d'écrevisses et pour finir une bûche bien évidemment.

Le tout servi par les membres du Conseil Municipal.

COMBIEN CELA VOUS COUTE

Les containers à poubelles destinés à la collecte des ordures ménagères doivent être utilisés exclusivement à cet usage.

Malheureusement, des déchets qui n'ont rien à y faire sont déposés systématiquement dans ces containers.

Chaque tonne déposée vous coûte 200 euros, soit 20 centimes le kilo.

Cela fait cher le seau de gravats.

INAUGURATION A CLANSAYES

C'est devant chez elle, sur la place Bertrand de Clansayes que le vendredi 4 décembre, Mathilde ARNOUX a présenté son camion magasin au Maire et aux nombreuses personnes qui avaient répondu à son invitation.

Mathilde a présenté « e-toile », sa jeune entreprise en développement de fabrication artisanale d'objets en tissus faits main et de broderies.

Mathilde, qui a fait de sa passion son métier et sa société, imagine et crée entre autres des sacs, pochettes et cabas, des accessoires de mode, de décoration, d'aménagement pour la maison et des articles pour enfants et bébés.

Elle propose également des retouches et fait de la broderie pour la personnalisation de vos achats e-toile ou autres, ainsi que des broderies publicitaires pour les entreprises, les associations.

Vous pouvez également lui passer des commandes bien particulières, comme des coussins, des housses de canapé, des dessus de lit.



Vous rencontrerez « e-toile roulante » son camion magasin sur les marchés, les foires mais aussi les marchés de Noël du secteur. Vous y découvrirez ses articles et Mathilde pourra réaliser vos petites retouches et broderies minute.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations, mais également sa collection sur son site :

WWW.e-toile26.com

ou la joindre par téléphone au :
07 77 22 73 17.